



Être administrateur dans le secteur bancaire

V02 du 23/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 2 jours** **Tarifs : public 2400 € net /adhérent 1800 € net (frais de restauration inclus)**

Cette formation s'adresse aux administrateurs, futurs administrateurs et membres de comité de direction/comité exécutifs souhaitant se former aux spécificités de la gouvernance bancaire. Il répond aux préconisations de formation formulées par la BCE et prépare à siéger au sein d'un conseil d'administration de banque.

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat dans le secteur bancaire

Format et durée

- En présentiel sur 2 jour (14h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Avoir fait la formation « les meilleures pratiques de gouvernance » ou niveau équivalent

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Répondre aux attendus de la BCE concernant les compétences requises en gouvernance bancaire pour être administrateur
- Se préparer à siéger à un conseil d'administration de banque

Objectifs pédagogiques

- Apprécier le cadre réglementaire bancaire européen et les missions des autorités de régulation et de supervision
- Maîtriser les spécificités de la gouvernance bancaire : fit & proper, dissociation des fonctions, cumul des mandats, disponibilité de l'administrateur, rôle et positionnement des fonctions clés, encadrement des rémunérations ...
- Apprécier les missions des différents comités spécialisés et leur lien avec le conseil d'administration
- Démontrer le rôle du conseil d'administration en matière de gestion des risques dans un environnement bancaire
- Identifier les meilleures pratiques de gouvernance bancaire

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
1ère matinée	- Cadre réglementaire bancaire	- Le cadre réglementaire européen de l'industrie bancaire - Les différentes autorités - Les organismes professionnels - Les sites de référence - Les grands principes de l'organisation du contrôle interne	Support pédagogique
1ère après-midi	- Spécificités de la gouvernance bancaire	- Dissociation des fonctions - Dirigeants effectifs - Agrément - Règles d'aptitude - Conflits d'intérêts - Cumul des mandats - Règles de disponibilité - Rôle du conseil - Comités spécialisés - Fonctions régaliennes - Encadrement spécifique de la rémunération - Culture risque - Code de conduite - Procédures d'alerte - Fonction de gestion des risques - Fonction de vérification de la conformité - Externalisation - Principe de proportionnalité	Support pédagogique
2ème matinée	- Meilleures pratiques de gouvernance bancaire	- Benchmark BCE - Analyse ACPR - Meilleures pratiques des pairs	Support pédagogique
2ème après-midi	- Cas pratiques	- 4 cas pratiques sur la gouvernance bancaire (4 cas au choix du participant) - Puis restitution et analyses comparées	Cas pratiques

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouverts

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyen pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 2400€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 1800€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture